

ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022 SEMESTRES D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS

MODALITES D'INSCRIPTION : ATELIERS BACHELOR ET MASTER ET UNITES D'ENSEIGNEMENT MASTER

Les inscriptions aux ateliers de projet et aux Unités d'enseignement master se font en ligne par le biais de l'application informatique ISAcademia.

Du lundi 6 au lundi 13 septembre 2021 à 24h	ouverture des inscriptions aux ateliers et aux unités d'enseignement master	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
<i>Du lundi 10 au lundi 17 janvier 2022</i>		<i>Bachelor 3^{ème} année, Master, étudiants d'échange.</i>
Lundi 6 septembre 2021	présentation ateliers et UE, mineurs et orientations master, Superstudio	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Vendredi 17 septembre 2021 <i>Vendredi 21 janvier 2022</i>	publication des inscriptions	Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Mardi 21 septembre 2021 <i>Lundi 21 février 2022</i>	début des ateliers	Bac Bachelor 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Vendredi 24 septembre 2021 à 13h15 <i>Vendredi 25 février 2022 à 13h15</i>	début des unités d'enseignement master	Master, étudiants d'échange

ATTENTION : Se référer à la page internet

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/>

pour les renseignements concernant les ateliers de projet bachelor

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/bachelor-ar/>

et master

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/master-ar/>

ainsi que les unités d'enseignement master, les orientations et les mineurs, Superstudio.

Les ateliers de 2^{ème} année bachelor sont annuels.

Les ateliers de 3^{ème} année bachelor et de master sont semestriels.

Pour plus de renseignements, voir le livret des cours 2021-2022 en ligne par ISAcademia et autres liens utiles **depuis la page internet** <https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/> .

Les étudiant-e-s s'inscrivent en ligne pendant la durée d'ouverture des inscriptions.

Chacun-e indique son ordre de priorité pour chaque enseignement :

Ateliers bachelor et master : classement de tous les ateliers par ordre de préférence (1, préféré)

Unités d'enseignement master : classement de toutes les unités d'enseignement par ordre de préférence (1, préférée) en accord avec l'orientation (selon ordre des ateliers).

A la clôture des inscriptions, la section procède à la répartition des étudiant-e-s.

Aucun changement d'atelier ou d'unité d'enseignement ne sera admis après répartition.

Pour les étudiant-e-s d'échange la procédure est la même. Les étudiant-e-s d'échange s'inscrivent dans les ateliers de 3^{ème} année bachelor **OU** de master (pas les deux) selon ce qui leur a été communiqué par la section, et peuvent s'inscrire dans les unités d'enseignement master. **Les étudiant-e-s d'échange ne sont pas concerné-e-s par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Ces étudiant-e-s devront pouvoir accéder aux prestations sécurisées pour l'inscription aux cours dès le 6 septembre 2021 pour l'automne, et dès le 10 janvier 2022 pour le printemps.